

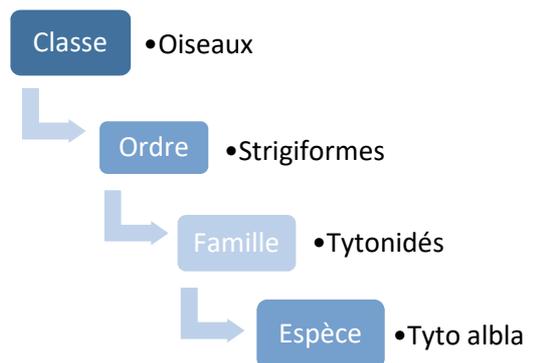
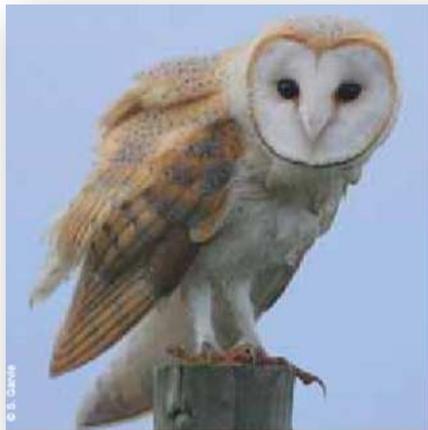


Dossier de  
présentation Février 2017

## PRESENTATION DU PROJET DE SENSIBILISATION A LA PROTECTION DE LA « CHOUETTE EFFRAIE »

Il s'agit d'une espèce protégée (article 1er de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Washington et à l'Annexe C1 du règlement CEE/CITES.

### La Chouette Effraie



### Caractéristiques

Longueur totale :  
33-35 cm

Envergure :  
85-93 cm

Poids :  
240-360 g

Signes particuliers  
disque facial blanc en  
forme de cœur et de  
petits yeux noirs.

Nombre de pontes  
1 à 3 par an comptant  
entre 3 et 12 œufs

Période de ponte  
De mars à Septembre

L'Effraie habite généralement des milieux ouverts et bocagers situés à proximité des constructions humaines. Le nid est installé habituellement dans des bâtiments anciens assurant un minimum d'espaces sombres (granges, greniers de ferme ou de maisons peu fréquentés, églises, châteaux, pigeonniers et dans des cavités (arbres, falaises). En France, les églises (nefs et clochers) sont particulièrement recherchées. Les campagnols, les muridés et les musaraignes composent l'essentiel de son menu (jusqu'à plus de 95 %).

Les collisions routières représentent près de 50% de la mortalité pour la Chouette Effraie. Cependant, il existe d'autres menaces qui pèsent sur cette espèce. L'une d'elles est le manque de sites de nidification favorables. Les rapaces nocturnes sont fortement dépendants des nids existants, des cavités d'arbres, d'abris en falaise et des constructions humaines. L'Effraie nichant principalement dans les greniers et les clochers, la disparition ou la modification de ces bâtiments entraîne une forte baisse des sites possibles de nidification.

D'autres causes de la disparition de l'Effraie existent, comme la disparition de ses territoires de chasses avec la conversion des prairies en cultures, ou encore l'usage de produits phytosanitaires, de poison contre les rongeurs comme la bromadiolone, ou d'autres produits d'origine industrielle qui sont à l'origine de nombreux empoisonnement.

### Favoriser la nidification de la Chouette Effraie

L'objectif de ce projet est de favoriser l'installation durable de la Chouette Effraie dans les communes proches d'Ancy. Des actions sont déjà menées afin de réduire l'usage des rodenticides, notamment celles dirigées par un collectif d'associations dont le but est de protéger le renard, auxiliaire important de l'agriculture et qui aide à la lutte contre les pullulations de campagnols et dont Torcol fait partie. L'association Torcol a donc décidé mettre en place une action portant sur une autre cause de disparition de la Chouette Effraie : le manque de sites de nidification favorables.

Après une étude préalable sur les différentes communes sur les bâtiments accessibles à la pose de nichoirs, il a été décidé de poser des nichoirs dans les communes de Dornot, Arry, Gorze, Jouy aux Arches, Lorry Mardigny et Novéant.

### Les actions de communications

L'association Torcol souhaite organiser plusieurs évènements autour de ces poses de nichoirs. Ces évènements auront pour but de sensibiliser les habitants des communes concernées par la pose de nichoir sur la protection des rapaces nocturnes. Ils serviront à faire connaître les différentes espèces, en particulier la Chouette Effraie, ainsi que les causes de disparition de ces rapaces remarquables. Plusieurs espèces protégées, comme la Chouette Chevêche, sont présentes dans ces communes, ce qui en fait des lieux idéaux pour sensibiliser les habitants. Ces activités seront variées, allant de conférences à des sorties dans la nature, et toucheront des publics d'âge différents, y compris les enfants.

L'association Torcol ayant déjà mené des actions similaires (voir encadrés ci-dessous), nous nous appuyerons sur les retours d'expériences que nous avons eus afin d'améliorer encore ces activités et de proposer ainsi des activités adaptées, pédagogiques et intéressantes pour tous les publics concernés.



Figure 1 Affiche des précédentes actions de communication autour de la Chouette Effraie

### L'inauguration des nichoirs

Des journées d'inauguration seront organisées dans quelques communes où la pose de nichoirs aura eu lieu. Elles consisteront dans un premier temps à présenter la Chouette Effraie, puis à présenter le nichoir dans son lieu d'implantation. Les invités seront les habitants de la commune concernée.

### Les activités pédagogiques

Des animations pourront être organisées avec les écoles et les groupements périscolaires afin de sensibiliser les plus jeunes à la protection des rapaces nocturnes. Ces animations serviront à présenter les rapaces de façon ludique, à travers des jeux, des films et des diaporamas. Les espèces abordées seront principalement celles présentes sur le territoire, avec la découverte des caractéristiques des espèces, de leur régime alimentaire, de leur méthode de chasse et de leur effectif en France. Elles permettront aussi aux enfants de connaître les causes de disparition de ces espèces protégées et les différentes manières de les protéger.

Ces animations pourront avoir lieu si possible avant la pose des nichoirs. Cela permettra qu'une partie de l'animation soit attribuée à la décoration des nichoirs, afin de les personnaliser et que les enfants puissent se sentir impliqués dans le projet en se l'appropriant.

### Les conférences

Une conférence pourra être organisée. Elle sera ouverte à tous les habitants de la commune et des environs. Cette conférence aura comme sujet les rapaces nocturnes. Elle présentera les différentes espèces existantes, dont celles présentes sur le territoire, par leurs caractéristiques, leur répartition et diverses informations. Une partie de cette conférence sera dédiée aux causes de disparition de ces espèces, ainsi qu'aux moyens pouvant être mis en place afin de lutter contre le déclin de ces espèces. Cette conférence aura donc pour but de faire découvrir, ou redécouvrir ces espèces et de sensibiliser les participants à leur protection.

### Les sorties nocturnes

Des sorties nocturnes pourront être mises en place sur plusieurs communes où des espèces, comme la Chouette Hulotte ou la Chouette Chevêche, sont présentes. Ces sorties commenceront par une rapide présentation de l'espèce de rapace nocturne qui sera concernée, avec la présentation des autres espèces, de rapaces ou d'amphibiens (par exemple si la sortie a lieu près d'une mare), qui pourront être entendues.

## PLAN DE NICOIR POUR LA CHOUETTE EFFRAIE

